



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-89147>

Département(s) de publication : **93, 75**

Annonce n° **25-89147**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Location d'autocars avec chauffeurs pour le transport en commun de personnes pour les besoins du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et de la ville des Pavillons-sous-Bois.

Description : Le présent accord-cadre a pour objet la location d'autocars avec chauffeurs pour le transport en commun de personnes pour les besoins du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et de la ville des Pavillons-sous-Bois. Le présent accord-cadre correspond au marché n° 2024-25 ayant pour objet la « location d'autocars avec chauffeurs pour le transport en commun de personnes pour les besoins de la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) des Pavillons-sous-Bois » (annonce n°24-105163 publiée le 18/09/2024 au BOAMP et annonce n° 560669-2024 publiée le 18/09/2024 au JOUE), dont les deux lots ont été déclarés sans suite pour motif d'intérêt général afin de redéfinir le besoin de l'acheteur. Cet accord-cadre s'inscrit dans le cadre d'un groupement de commandes, pris par délibération n°2015-00092 du 29 juin 2015, entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale dont le coordonnateur est la ville des Pavillons-sous-Bois. Le présent accord-cadre est décomposé en 2 lots : - Lot 1 : Location de cars avec chauffeur dans le cadre de sorties occasionnelles - Lot 2 : Location d'un car avec chauffeur pour le transport régulier dans le cadre des activités sportives des écoles et pour les sorties des centres de loisirs Le présent accord-cadre n'est pas décomposé en tranches. Le présent accord-cadre mono-attributaire est établi conformément aux dispositions des articles R. 2162-1 à R. 2162-6 et R. 2162-7 à R. 2162-13 à R. 2162-14 du Code de la Commande Publique. Il fera l'objet de l'émission de bons de commande au fur et à mesure de la survenance des besoins selon des modalités décrites à l'article 8 du CCP. Le présent accord-cadre est conclu sans minimum et avec maximum tel que ce(s) montant(s) figure(nt) à l'acte d'engagement propre à chaque lot. La description des produits et leurs spécifications techniques sont précisées dans le Cahier des Clauses Particulières (CCP), dans le Bordereau de Prix Unitaires (BPU) propre à chaque lot et dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire propre au lot n°2.

Identifiant de la procédure : e68bfbc2-2526-4300-9918-df710fcda8ea

Avis précédent : 02bc6f25-5bc2-4e67-9bbd-2a86e572c75b-01

Identifiant interne : 2025-10

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60172000 Location d'autobus et d'autocars avec chauffeur

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Les Pavillons-sous-Bois

Code postal : 93320

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Location de cars avec chauffeur dans le cadre de sorties occasionnelles

Description : Le présent lot ayant pour objet la location de cars pour des sorties occasionnelles, les prestations réalisées dans le cadre de ce lot seront rémunérées par l'application de prix unitaires figurant dans le BPU propre au lot n°1 et dans la limite du montant maximum annuel de 100 000,00 euros HT tel que fixé à l'acte d'engagement propre à ce même lot. Concernant le lot n°1, suivant les besoins, les cars seront utilisés pour des sorties : · à la demi-journée (de 8h30 /9h00 à 12h00 ou de 13h30 à 16h30/17h00) · ou à la journée (de 8h30/9h00 à 16h30/17h00). Les horaires et les itinéraires des transports de personnes seront fixés par la mairie de Pavillons-sous-Bois. Lesdits transports devront pouvoir être assurés n'importe quel jour de la semaine, samedi et dimanche, et jours de fériés inclus. Les départs et retours de chaque sortie auront lieu sur la commune de Pavillons-sous-Bois. Le public concerné par les prestations objet du présent lot est composé : - d'enfants dans le cadre d'activités scolaires et extrascolaire, - d'adultes y compris des seniors dans le cadre ou à l'occasion d'une activité de la commune des Pavillons-sous-Bois ou du CCAS des Pavillons-sous-Bois, - de familles (adultes et enfants) dans le cadre d'une activité d'un des membres du groupement de commandes.

Identifiant interne : 2025-10-1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60170000 Location de véhicules de transport de personnes avec chauffeur

Options :

Description des options : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée de 1 an à compter de la date de notification. Il est reconductible tacitement, au maximum trois fois sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans. En cas de non reconduction, l'acheteur informe le titulaire au plus tard 2 mois avant la fin de la période. La décision de non-reconduction n'ouvre aucun droit à indemnité pour le titulaire.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Ville des Pavillons-sous-Bois

Code postal : 93320

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'acheteur se réserve la possibilité de confier au titulaire du marché, en application de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui sont confiées au titre du présent marché dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Informations relatives aux délais de recours : Les délais d'introduction des recours sont les suivants : - Recours gracieux ou hiérarchique dans les deux mois suivant la notification de la décision contestée. - Référé pré-contractuel exercé avant la signature du contrat sur le fondement de l'article L551-1 du Code de Justice Administrative (CJA). - Référé contractuel exercé jusqu'au 31^{ème} jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence d'un tel avis, le délai de saisine expire à l'issue d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat sur le fondement de l'article R551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction exercé par tout concurrent évincé de la conclusion du contrat contestant la validité du contrat. Délai : deux mois à compter des mesures de publicité appropriées. - Recours juridictionnel en annulation (actes administratifs détachables du contrat) : deux mois suivant leur publication ou leur notification en application de l'article R.421-1 du CJA. Ces renseignements sont donnés à titre indicatif et suivront l'évolution réglementaire en vigueur ; l'instance chargée des procédures de recours figurant dans l'article 10.1 du règlement de la consultation.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Location d'un car avec chauffeur pour le transport régulier dans le cadre des activités sportives des écoles et des sorties des centres de loisirs

Description : La commune a besoin d'un car, de type, car scolaire, permettant le transport de deux classes avec accompagnant (soit un minimum de 59 places) qui sera utilisé en semaine du lundi au vendredi toute l'année. Cette prestation sera réglée par un prix global et forfaitaire tel qu'il figure à l'acte d'engagement propre au lot n°2 et qu'il est détaillé dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (annexe n°2 à l'acte d'engagement propre au lot n°2). Pour les départs et/ou retours en dehors des tranches horaires de la partie forfaitaire, le titulaire peut appliquer une majoration tarifaire horaire indiquée au bordereau des prix unitaires (BPU) propre au lot n°2. Le présent lot n°2 est donc conclu à prix mixtes - par l'application du prix global et forfaitaire figurant dans la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) pour le transport régulier dans le cadre des activités sportives des écoles et des sorties des centres de loisirs sur le temps scolaire et extrascolaire tel que défini à l'article 7.4.2 du CCP. - par l'application des prix unitaires figurant au bordereau de prix unitaires (BPU) pour les départs et/ou retours en dehors des tranches horaires de la prestation forfaitaire, l'accord-cadre étant conclu sans minimum annuel et avec un maximum annuel de 30 000,00 euros HT.. Trois sites seront notamment à desservir par les cars depuis les écoles : · Gymnase Lino Ventura · Stade Leo

Lagrange · Parc aquatique du Raincy Les adresses des centres de loisirs et des écoles ainsi que de certaines destinations fréquemment utilisées sont jointes en annexe du CCP.

Identifiant interne : 2025-10-2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60170000 Location de véhicules de transport de personnes avec chauffeur

Options :

Description des options : L'accord-cadre est conclu pour une durée de 1 an à compter de sa date de notification. Il est reconductible tacitement, au maximum trois fois, par périodes d'un an. La durée totale de l'accord-cadre ne peut pas excéder quatre ans. Le titulaire ne pourra pas s'opposer à la reconduction tacite conformément à l'article R. 2112-4 du Code de la commande publique. En cas de non de l'accord-cadre, l'acheteur informe le titulaire du marché au moins deux (2) mois avant la date de reconduction, sans que ce dernier ne puisse prétendre à une indemnité.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Ville des Pavillons-sous-Bois

Code postal : 93320

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'acheteur se réserve la possibilité de confier au titulaire du marché, en application de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui sont confiées au titre du présent marché dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Informations relatives aux délais de recours : Les délais d'introduction des recours sont les suivants : - Recours gracieux ou hiérarchique dans les deux mois suivant la notification de la décision contestée. - Référé pré-contractuel exercé avant la signature du contrat sur le fondement de l'article L551-1 du Code de Justice Administrative (CJA). - Référé contractuel exercé jusqu'au 31ème jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence d'un tel avis, le délai de saisine expire à l'issue d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat sur le fondement de l'article R551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction exercé par tout concurrent évincé de la conclusion du contrat contestant la validité du contrat. Délai : deux mois à compter des mesures de publicité appropriées. - Recours juridictionnel en annulation (actes administratifs détachables du contrat) : deux mois suivant leur publication ou leur notification en application de l'article R.421-1 du CJA. Ces renseignements sont <https://ted.europa.eu/TED Page 5/7> donnés à titre indicatif et suivront l'évolution réglementaire en vigueur ; l'instance chargée des procédures de recours figurant dans l'article 10.1 du présent règlement de la consultation

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 1,019,800 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AUTOCARS R. SUZANNE S.A

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre AUTOCARS R.SUZANNE S.A

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025-10-1

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 24/06/2025

Date de conclusion du marché : 28/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 619,800 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AUTOCARS R. SUZANNE S.A

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre AUTOCARS R.SUZANNE S.A

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025-10-2

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 24/06/2025

Date de conclusion du marché : 28/07/2025

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Numéro d'enregistrement : 21930057100011

Adresse postale : Place Charles de Gaulle

Ville : Les pavillons-sous-bois

Code postal : 93320

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : service.juridique@lespavillonssousbois.fr

Téléphone : 0148027575

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7, rue Catherine Puig

Ville : MONTREUIL

Code postal : 93100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.tamontreuil@juradm.fr

Téléphone : 0149202000

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : AUTOCARS R. SUZANNE S.A

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 30399505400010

Adresse postale : 4 avenue Winston Churchill

Ville : VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Code postal : 94190

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0002

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 5a6c8f38-9bfe-46da-b586-8fefe1c887d7 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/08/2025 à 15:44

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/08/2025